

AUF - CNRS LIBAN

Coopération scientifique France/Liban 2017

Soutien financier de 18K€ maximum pour 2 projets d'une durée de 24 mois de 18 K€, avec une collaboration France / Liban autour des thématiques telles que les SHS, sciences de l'ingénieur, la santé... et un démarrage prévu en mars 2018.

L'objectif général de cet appel est la structuration durable de la coopération scientifique et institutionnelle. Il vise également le renforcement scientifique des universités du Liban et du Moyen-Orient, dé

Prénom (*)

Nom (*)

Organisme/Entreprise

Fonction

Rue

Code Postal

Ville

Téléphone (*)

Télécopie

Mèl (merci de bien vérifier votre saisie) (*)

S'inscrit aux dates suivantes : (*)

- ANNULÉE - 17 juin - 18h30 / 20h30
 1er juillet - 18h30 / 20h30 - (Notre commune humanité - Clôture du cycle)
 Ne peut participer

Message

N'hésitez pas à nous laisser un message si vous avez une question concernant cet événement ou nos activités

Champ pour les robots. Si vous êtes humains, merci de le laisser vide.

veloppement de la coopération scientifique entre universités, soutien aux jeunes chercheurs, l'appui au transfert des compétences, l'aide à la production et à la diffusion de savoirs ai niveau de la région Moyen-Orient.

Les établissements partenaires doivent être membres de l'AUF de pays différents de celui du porteur ayant des relations diplomatiques avec le Liban et de deux régions différentes.

Les activités concernées / financées sont des actions de recherche et/ou d'innovation, de courte durée ayant une dimension pluridisciplinaire, et répondant aux défis majeurs du Liban et de la région. Peuvent y participer des enseignants chercheurs, jeunes doctorants ou post-doctorants pendant une durée de 24 mois.

Un co-financement du partenaire libanais doit être assuré à hauteur de 50% du budget total. Le co-financement ne peut pas comprendre les frais généraux (loyer, électricité, connexion internet ...), les frais de fonctionnement ni les ressources salariales des établissements partenaires. Le co-financement par le reste des partenaires est également recommandé.

Le soutien demandé doit respecter les barèmes spécifiés dans le formulaire de candidature, et ne concerne que les dépenses suivantes : missions de recherche, d'expertise, de réunions de partenaires et de comités ; allocations de mobilités de jeunes chercheurs et/ou doctorants ; soutien documentaire, publication et mise en ligne de contenus ; matériels ou produits scientifiques et d'appui (hors équipement durable)

[!\[\]\(c50c8b7b2cc2cf9ff925edec0ee94c0d_img.jpg\) Plus d'informations en ligne sur le site de l'AUF](#)



1 décembre 2017

